



UNION DES FÉDÉRATIONS D'AIKIDO

Agrément ministériel par arrêté du 31 Janvier 2005

F.F.A.B

Les Allées – 83149 BRAS

☎ 04.98.05.22.28

☎ 04.94.69.97.76

F.F.A.A.A.

11, rue Jules Vallès – 75011 PARIS

☎ 01.43.48.22.22

☎ 01.43.48.87.91

BREVET FÉDÉRAL UFA

LIVRET DE FORMATION

REGLEMENTATION FEDERALE DU B.F. UFA septembre 2011

Qu'est ce que le Brevet Fédéral UFA ?

Il est commun à la FFAAA et à la FFAB.

Il est acquis de manière définitive par le candidat ayant réussi l'examen du Brevet Fédéral.

Conformément à la législation actuelle, son titulaire peut enseigner de manière bénévole l'aïkido.

La formation BF

. Quelles sont les conditions à remplir pour suivre la formation B.F ?

- avoir 18 ans au minimum
- avoir le 1^{er} Dan UFA au minimum
- avoir une licence FFAAA ou FFAB de l'année d'inscription
- avoir un tuteur de stage au moins 3^{ème} Dan UFA et au moins Breveté d'état 1^{er} degré ou BF - faisant partie d'une liste dressée par le président de la ligue d'appartenance.
- avoir versé un chèque de 30 € à la FFAAA pour la saison de formation en cours. Pour ceux qui choisissent d'effectuer leur BF sur 2 saisons ou plus, ce chèque est dû à chaque début de saison durant laquelle 1 stage de formation au moins est suivi.
- éventuellement, être inscrit à l'école des cadres régionale de sa ligue d'appartenance et/ou être inscrit aux stages nationaux Brevet d'État de sa fédération d'appartenance et/ou avoir participé à des stages de formation d'enseignants pendant la durée du cursus de formation.

. Où s'inscrire pour la formation B.F. ?

Auprès du siège fédéral de sa fédération d'appartenance en indiquant son centre de formation et d'examen au plus tard le 1^{er} décembre de la saison concernée (voir fiche d'inscription)

. Quelles sont les conditions d'inscription à l'examen du B.F. UFA ?

- être ceinture noire 1^{er} Dan UFA au minimum
- être titulaire de l'attestation de Préparation et Secours Civique de Niveau 1: PSC1 (anciennement AFPS) ou d'un équivalent à jour par exemple le SST : Sauveteur Secouriste du Travail.
- avoir suivi les trois modules de formation, soit 36 heures, du centre choisi par le candidat, ceci attesté par son livret de formation,
- avoir effectué un stage tutoré attesté par le livret de formation – soit 44h avec tuteur minimum ou 24 h avec tuteur + 20h en école de cadre, selon la modalité retenue par le candidat. La durée totale est 80 heures. Les modalités sont explicitées dans la fiche d'inscription à la formation.
- éventuellement, avoir suivi l'école des cadres régionale de la ligue d'appartenance et/ou des stages nationaux de préparation et/ou des stages de formation d'enseignants – soit 20 h.
- avoir versé un chèque de 30 euros à la ligue organisatrice de l'examen
- avoir envoyé son dossier d'inscription à la ligue organisatrice au plus tard quatre semaines avant l'examen.

L'examen BF UFA

Quelles sont les épreuves de l'examen du B.F. UFA ?

Il y a 3 épreuves: une épreuve orale, une épreuve pédagogique, une épreuve technique.

Epreuve orale : Coefficient 0.5 – Note sur 10

Préparation : 30 minutes - Exposé : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 30 minutes, sous forme d'un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes.

Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d'études de cas.

Epreuve pédagogique : Coefficient 2 - Note sur 40

. Plan de cours : note sur 10

. Séance : note sur 20

. Entretien : note sur 10

- Préparation et séance (Préparation : 30 minutes - Séance : 20 minutes)

Le candidat tire au sort un thème de cours. Il rédige un plan de cours durant 30 minutes et le remet au jury.

Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d'élèves.

- Entretien : (10 minutes)

Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée.

Une note inférieure à 15/40 est éliminatoire.

Epreuve technique : Coefficient 1,5 - Note sur 30

Durée maximum : 20 minutes

Trois parties – notées chacune sur 10 – sont évaluées :

- 1) Suwariwaza et Hanmihandachi waza
- 2) Tachiwaza et Ushiro waza
- 3) Travail aux armes et randori avec deux partenaires

Pour chacune d'elles, le jury prévoit deux temps :

- l'un où le candidat choisit librement les techniques qu'il présente
- l'autre où le jury impose les techniques.

Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Aïkido de l'annexe 3 du règlement particulier de la C.S.D.G.E. UFA (arrêté du 3 Mai 2004). Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.

Stage en situation : Coefficient 1 - Note sur 20 (proposée par le tuteur)

Les 44h minimum de stage peuvent être effectuées selon deux modalités :

. **Soit** 44h minimum auprès d'un tuteur au moins 3^{ème} Dan, BE2, BE1 ou BF comprenant, temps de préparation, séances de cours et travail d'exploitation.

. **Soit** 24h minimum auprès d'un tuteur et 20h de participation à une école des cadres régionale et/ou à des stages nationaux de préparation au BE et/ou à des stages de formation d'enseignant y compris le stage national FFAAA « enseignant jeunes ».

Le livret de formation détaille le déroulement du stage avec l'évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d'une note sur 20, les participations aux écoles des cadres et aux stages nationaux BE organisés par la FFAAA ou par la FFAB.

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d'enseignant, il apprécie son comportement d'éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de l'aïkido, il l'aide à compléter sa formation, il l'évalue au travers de son rapport de fin de stage (cf. Fiche "Le tuteur de stage").

Un entretien avec les intervenants UFA portant sur le stage tutoré peut être demandé par le stagiaire, il sera organisé pendant le week-end d'examen, de même ceux-ci peuvent souhaiter avoir un entretien avec un candidat après avoir lu son livret de formation.

Obtention du Brevet Fédéral UFA

Oral : note sur 10)
Pédagogie : note sur 40)
Technique : note sur 30) Total : 100
Stage en situation : note sur 20)

Sont déclarés admis à l'issue de l'examen les candidats ayant obtenu au minimum 50 points, sans note inférieure à 15/40 en pédagogie et 12/30 en technique.

Que faire en cas d'échec à l'examen :

Les candidats non reçus devront conserver leur livret de formation complet avec les fiches de cours rédigées pour se représenter l'année suivante. Ils auront la possibilité de l'améliorer en joignant en annexe tout nouveau document qu'ils jugeraient utile d'ajouter.

Ils devront représenter la totalité des épreuves, ils n'auront pas l'obligation de refaire les 3 modules de formation, ni le stage en situation. S'ils ne se réinscrivent pas à la formation les droits d'inscription ne sont pas dus.

Après l'examen, les candidats sont invités à récupérer et à garder leur livret de formation.

En cas d'échec à l'examen, ils gardent la possibilité de se réinscrire au cursus de formation moyennant le versement d'un chèque de 30€ à la FFAAA. Ils devront également se réinscrire à l'examen moyennant le versement d'un chèque de 30€ à la ligue organisatrice de l'examen.

REFERENTIEL DES COMPETENCES

PREPARER UNE ACTION D'ANIMATION

. Analyser le contexte de l'action

- Identifier les moyens disponibles, les ressources nécessaires
- Identifier les contraintes institutionnelles liées à l'activité

. Organiser une action en tenant compte des règles

- Prendre en compte les contraintes réglementaires liées à l'action (assurances, autorisations ...)
- Organiser une action en veillant à la sécurité des pratiquants

. Prendre en compte le public concerné par l'action

- Identifier les éléments qui caractérisent la pratique du public visé (attentes, motivations ...)
- Prendre en compte le niveau technique du public visé
- Prendre en compte les caractéristiques physiques du public visé

. Evaluer son action et expliciter ses choix

- Justifier les choix liés à l'organisation de l'action
- Prévoir les modalités d'évaluation de son action

ANIMER, ENCADRER, ACCOMPAGNER UN GROUPE DANS LE CADRE D'UN PROJET

. Conduire une action d'animation avec un groupe

- Présenter les objectifs et le déroulement de l'action
- Organiser le déroulement de l'action
- Proposer différentes approches pour prendre en compte les différentes motivations
- Assurer la sécurité des pratiquants
- Observer les pratiquants en situation
- Intégrer les nouveaux arrivants dans un groupe
- Utiliser le mode de communication adapté au public visé

. Adapter son action

- Evaluer les écarts entre prévisions et réalisations
- Adapter la séance au niveau de réussite
- Prendre en compte les réactions pour maintenir un niveau important d'engagement dans l'activité

. Faire découvrir les enjeux, les règles et leurs sens

- Expliquer les règles et leur sens
- Faire respecter les codes de pratique (cérémonial, ...)

MOBILISER LES CONNAISSANCES NECESSAIRES A LA CONDUITE DES ACTIVITES

PROFESSIONNELLES

. Mobiliser les connaissances générales nécessaires

- Connaissances pédagogiques
- Connaissances de base de l'apprentissage
- Connaissances de base en sociologie et psychologie
- Connaissances générales en physiologie, anatomie, biomécanique appliquées à l'activité

. Rappeler les connaissances réglementaires

- Enoncer les principales dispositions légales en matière de protection de la santé des pratiquants
- Enoncer les règles en matière d'assurance
- Expliquer les dispositifs de formation destinés aux enseignants
- Enoncer les obligations légales des professionnels

. Rappeler les connaissances spécifiques à la discipline

- Expliquer l'évolution de la discipline
- Définir les termes spécifiques de la discipline
- Rappeler les principes et les fondamentaux de la discipline
- Situer l'aïkido par rapport aux autres arts martiaux

MAITRISER LES OUTILS TECHNIQUES DE L'AÏKIDO

- Faire preuve de la maîtrise technique à un niveau permettant la transmission efficace des savoirs de l'ensemble de la nomenclature dans les différentes formes de travail
- Démontrer et expliciter les techniques utilisées
- Maîtriser les risques liés à la réalisation des techniques

CONTENUS DE FORMATION

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL – LEGISLATION – REGLEMENTATION

- Structure d'accueil (club association, privé, multisports)
- Agrément et subventions
- Contrôle des clubs
- Affiliation
- Licence
- Fédération : organigramme national / ligues / départements
- Délégation et agrément
- CSDGE/UFA : grades – déroulement et conditions des examens
- Partenaires du mouvement associatif : conseil municipal /OMS – Conseil Général - Conseil Régional - MJS et services déconcentrés – MEN – CNOSF – CROS - CDOS

PREPARER ET CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION

Etablir un plan de cours

Définir des objectifs : généraux, opérationnels

Définir des modalités d'évaluation

Connaître les caractéristiques des différents publics et les contextes

Animer un groupe : communication orale, prise en compte de l'hétérogénéité

Mise en situation d'animation de cours face à différents publics

Mise en situation d'entretien permettant d'expliciter les choix et d'évaluer la séance conduite

Règles liées à la sécurité dans l'enseignement

CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES LIEES A LA SECURITE ET A L'ENSEIGNEMENT

- Règles d'hygiène et de sécurité
- Assurance
- Certificat médical
- Dopage
- Diplômes d'enseignement
- Statuts de l'enseignant et obligations légales

ENVIRONNEMENT CULTUREL

Aspects sociologiques et culturels des arts martiaux

- Historique des arts martiaux
- Historique de l'aïkido
- Dimension socio-éducative

LES OUTILS TECHNIQUES DE L'AÏKIDO

Nomenclature technique nationale (arrêté du 3 Mai 2004 – Annexe 3)

- Classification en fonction de l'attitude
 - . suwari waza
 - . hanmihandachi waza
 - . tachiwaza
- Classification des techniques
 - . nage waza
 - . katame waza
 - . nage katame waza
- Classification en fonction de la situation stratégique
- Formes d'attaque (Kogekiho)
- Nom des techniques

Notions et qualités fondamentales à parfaire au cours de la pratique

Règles liées à la sécurité dans la pratique

MODULE 1

Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
SAMEDI				
	Présentation BF UFA		1h	
Préparer une action d'animation - <i>Analyser le contexte de l'action</i> - <i>Organiser une action en tenant compte des règles</i>	Pédagogie par objectifs Plan de cours, recherche d'objectifs généraux et opérationnels Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	3 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - <i>Conduire une action d'animation avec un groupe</i> - <i>Prendre en compte le public concerné par l'action</i>	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Armes Suwari waza Hanmihandachi waza	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles	Vie du club, environnement fédéral	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Tachiwaza et/ou Ushiro waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
TOTAL			12 h	

MODULE 2

Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
SAMEDI				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - Connaissances générales nécessaires	Partenaires institutionnels du mouvement sportif	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - <i>Organiser une action en tenant compte des règles</i>	Pédagogie par objectifs Notion de sécurité à partir d'un cours	PEDAGOGIE	1h	
Préparer une action d'animation - <i>Evaluer son action et expliciter ses choix</i>	Cours et préparation de l'entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet - <i>Adapter son action</i>	Simulation de cours et entretien	PEDAGOGIE	2 h	
Maîtriser les outils ou techniques de l'aïkido	Tachi waza et Ushiro waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - <i>Connaissances générales nécessaires</i>	Environnement culturel de l'aïkido	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Suwari waza et/ou Hanmihandachi waza - Armes	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
			TOTAL	12 h

MODULE 3

Référentiel des compétences	Eléments de contenu	Epreuves concernées	Nb d'heures	Intervenants - Nom et signature
SAMEDI				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - <i>Mobiliser les connaissances humaines</i>	Promotion, communication	ORAL	1h	
Préparer une action d'animation - <i>Prendre en compte le public concerné par l'action</i>	Plan de cours (objectifs, moyens, évaluation)	PEDAGOGIE	1 h	
Préparer une action d'animation - <i>Analyser le contexte de l'action</i> - <i>Organiser une action en tenant compte des règles</i>	Plan de cours (logique de construction)	PEDAGOGIE	2 h	
<i>Animer, encadrer, accompagner un groupe dans le cadre d'un projet</i>	Simulation de cours et entretien (rythme, voix, animation)	PEDAGOGIE	2 h	
<i>Maîtriser les outils techniques de l'aïkido</i>	Suwari waza et Hanmihandachi waza Armes	TECHNIQUE	2 h	
DIMANCHE				
Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles - <i>Connaissances générales nécessaires</i>	Réponses aux questions posant problème	ORAL	1h30	
Maîtriser les outils techniques de l'aïkido	Tachiwaza et/ou Ushiro waza	TECHNIQUE	1h30	
BILAN DU STAGE			1 h	
TOTAL			12 h	

1^{ère} PARTIE : RAPPORT DU STAGIAIRE

1°) PRESENTATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom du club :				Lieu des cours :			
DESCRIPTION DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS :							
FREQUENCES DES ENTRAINEMENTS / ORGANISATION DES COURS / EFFECTIFS							
SECTION	HORAIRES DE COURS						Effectifs par cours
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
						TOTAL EFFECTIFS	

c) Analyse des séances entrant dans le cadre du stage

Nombre de séances, thèmes, progression ...

(Vous devez joindre tous les plans de séance en annexe

d) Evaluation pédagogique

Evaluation des élèves, relations stagiaires/élèves, difficultés rencontrées, solutions mises en place,

3°) BILAN PERSONNEL

Date et signature du stagiaire

2^e PARTIE : RAPPORT DU TUTEUR DE STAGE

a) *Implication au sein du club d'accueil*

b) *Préparation de ses interventions*

c) *Conduite des séances*

d) *Analyse et évaluation de sa pratique*

e) *Présence et engagement au cours du stage de 44 ou 24 heures*

Date et signature du tuteur de stage

Note sur **20** attribuée par le tuteur

/20

ÉCOLE DE CADRES RÉGIONALES

Fédération : Ligue :

Saison :

Nom : Prénom : Licence :

Participation aux stages de l'Ecole des Cadres (vous devez joindre tous les plans de séance en annexe)

Date	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL (20 h)	

Appréciation du responsable de l'école des cadres :

Nom et signature du/des techniciens responsable(s)
de l'école des cadres attestant des heures effectuées :

STAGES NATIONAUX DU BREVET D'ETAT OU STAGES DE FORMATION D'ENSEIGNANTS OU ENSEIGNANTS JEUNES

Fédération : Ligue :

.....

Saison :

Nom : Prénom :

Licence :

Participation aux stages B.E. (vous devez joindre tous les plans de séance en annexe)

DATE	HORAIRES	COURS REELLEMENT EFFECTUES (Préparation, séances, exploitation)	NB D'HEURES
		TOTAL (20 h)	

Appréciation du responsable des stages brevet d'état
ou de formation d'enseignants
ou enseignants jeunes :

Nom et signature du/des techniciens encadrant
les stages et attestant des heures effectuées